

# Bulletin de santé du végétal **CULTURES LEGUMIERES** Hauts-de-France



Bulletin spécial bilan 2025

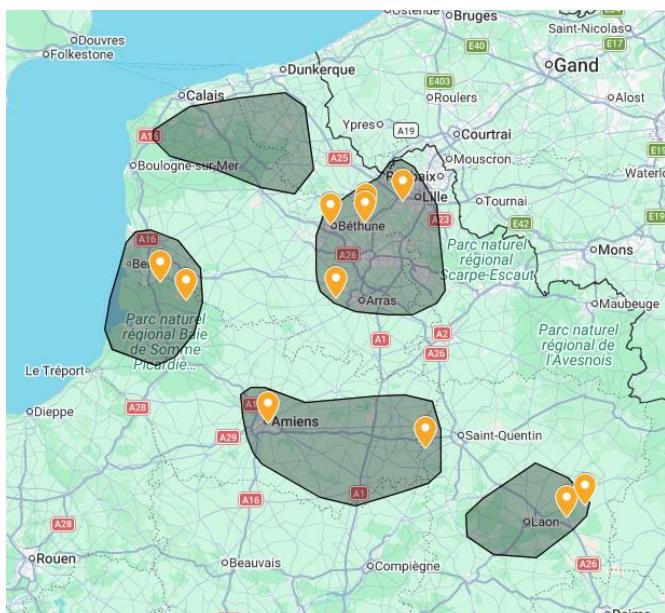
Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

## SOMMAIRE : BILAN SANITAIRE 2025 des principales cultures légumières en HDF

- **CAROTTE** : prolifération de pucerons et maladies en fin de saison.
- **CELERI** : présence de mouches du céleri et septoriose.
- **CHOUX** : une année propice aux ravageurs.
- **ENDIVE** : pression des ravageurs (mouche, puceron des racines et du feuillage) de la levée à l'arrachage.
- **EPINARD** : des conditions climatiques propices aux ravageurs.
- **HARICOT / FLAGEOLET** : pression pucerons et viroses
- **OIGNON** : pression mildiou dès la mi-juin.
- **POIREAU** : une année très compliquée à cause de la sécheresse et des thrips
- **POIS** : pression pucerons et viroses
- **SALADE** : forte pression pucerons, la présence des maladies est restée raisonnable.
- **FAITS MARQUANTS 2025 DE LA SURVEILLANCE DES ORGANISMES RÉGLEMENTÉS ET ÉMERGENTS (SORE) EN HAUTS-DE-FRANCE**

## CAROTTE

Les retours terrains utilisés pour la rédaction du BSV proviennent des zones de production figurant sur la carte ci-contre. Les repères orange correspondent aux pièges mis en place pour le suivi des vols de la mouche de la carotte.



La chaleur et la sécheresse d'avril à mai impactent la levée des carottes, notamment après la formation d'une croûte à la surface du sol. Ces conditions obligent de resemer certaines parcelles et forcent l'abandon de 13 ha dans l'Aisne. Pour pallier aux effets du climat, l'irrigation est indispensable dans ce secteur et d'autres zones de production. Des décalages de maturité sont également observés sur les mêmes périodes de semis. Sur la Côte d'Opale, des vents de sable en mars occasionnent des pertes de pieds d'environ 15% sur 50 ha, responsables d'une légère hétérogénéité de calibres à la récolte.

### **Désherbage**

Dans l'ensemble de la région, la sécheresse d'avril à mai a rendu la gestion de l'enherbement difficile. La fermeture des rangs, très longue, a laissé de l'espace pour le développement des adventices, parmi lesquelles on retrouve principalement la morelle, mais aussi : daturas, matricaires, chénopodes, amarantes, graminées, souchets, chrysanthèmes des moissons, laiterons, renouées, séneçons, arroches. Malgré le recours au binage et au rebuttage, des pertes de rendements sont estimées à 10-30% sur 110 ha, en raison d'une forte concurrence des adventices. Des racines d'adventices sont également retrouvées dans les carottes après arrachage. Les abandons de parcelles sont chiffrés à 33 ha.

### **Ravageurs**

Pendant la saison 2025, la chaleur a favorisé la prolifération des pucerons. La pression était variable d'une parcelle à l'autre. Dans la région Hauts-de-France, les pucerons du feuillage ont été observés principalement pendant les mois de mai et juin, en faible présence. Quelques cas de viroses sur carottes ont été signalés. Au mois de septembre, des pucerons lanigères étaient présents, mais sans occasionner de dégâts.

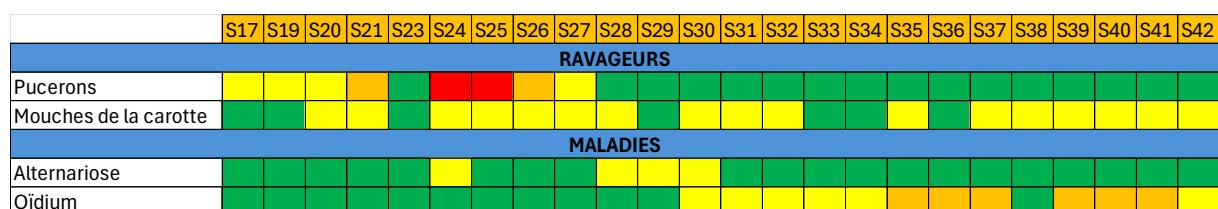
La mouche de la carotte était peu présente pendant la campagne, sans aucune conséquence sur les récoltes.

Une pression assez forte de limaces sur la Côte d'Opale, le Santerre et le Calaisis a engendré des pertes de rendements sur 7,5 ha.

## Maladies

Le temps humide et les températures plus douces de septembre et octobre favorisent l'apparition de maladies fongiques sur les carottes. D'août à octobre, l'oïdium se développe sur toutes les parcelles de carottes du Nord-Pas-de-Calais et de l'Aisne. L'alternariose est observée pendant les mois d'août et septembre. Cependant, ces deux maladies n'impactent pas ou peu le rendement et la qualité. Le constat est le même pour les rares cas de sclerotinirose apparus sur la Côte d'Opale et le Santerre.

Le rhizoctone violet s'est développé sur 26 ha, dont la moitié était fortement attaquée par la maladie, entraînant une baisse de la qualité. Sur 15 ha de carottes tachées, une réfaction a été appliquée en usine sur 10% de cette surface. Le développement de cette maladie est intrinsèquement lié aux parcelles cultivées, sans effet du climat.



Légende utilisée pour caractériser le niveau de pression des bioagresseurs :

[Green] absence du ravageur ou de la maladie

[Yellow] observations rares

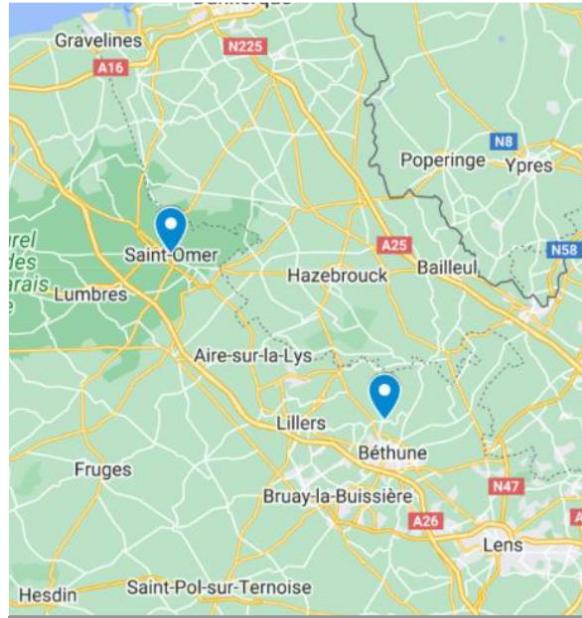
[Orange] observations régulières

[Red] observations nombreuses localement ou généralisées

# CELERI

## Réseau d'observation

Le réseau se compose de 2 parcelles de céleris raves suivies par la Chambre d'Agriculture du Nord Pas-de-Calais. Les pièges sont interprétés par la FREDON Hauts-de-France. Les insectes recherchés sont la mouche de la carotte, *Psila rosae*, et la mouche du céleri, *Euleia heraclei*. Les 2 sites se trouvent dans le Pas-de-Calais, l'un à Saint-Omer et l'autre à Annezin. Les problèmes relevés en suivi des cultures complètent ce dispositif. Le réseau carotte est également une source d'informations pour *Psila rosae*. En céleri branches, il semble qu'il n'y ait pas eu de problèmes sanitaires majeur cette année en parcelles.



Localisation des parcelles de suivi du céleri

## Climat

Les températures ont été supérieures aux moyennes sur tout le cycle de la culture avec 2 pics de chaleur : le 1 juillet et le 12 juillet autour de 35°C. On observe alors des brûlures sur les feuilles.

Pour la pluviométrie, le printemps a été déficitaire ainsi que le mois d'août.

L'irrigation a permis de sécuriser la reprise des plants et le grossissement des raves.



Brûlures le 8 juillet après le 1er pic (Valéry Alavoine, PLRN)

## Période de surveillance des principaux parasites du céleri

Les observations ont débuté le 6 mai pour se terminer le 21 octobre.

	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre
Ravageurs	Mouche du céleri					
	Mouche de la carotte					
	Puceron					
Maladies				Sclérotinia		
				Septoriose		
	Fusariose					



Dégâts de campagnol terrestre ou de mulot (Valéry Alavoine, PLRN)

secteur de Saint-Omer (62).

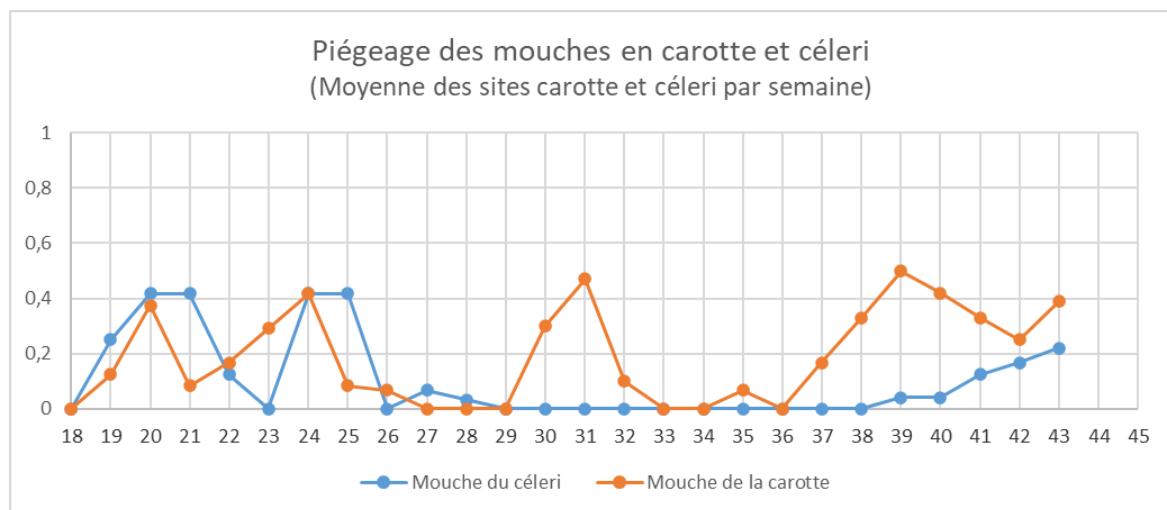
Pour éviter les proliférations, préservez les prédateurs naturels (buses, renards, hermines...). Il est possible d'installer des perchoirs, les piquets de clôtures peuvent aussi servir de perchoirs pour les rapaces.



Dégâts de mouche du céleri (Valéry Alavoine, PLRN)

## Mouche de la carotte et du céleri

La présence de mouches a été plutôt élevée, avec 2 alertes données en céleri rave, fin juillet et fin septembre. La mouche du céleri a été observé sur le secteur de St-Omer en fin de cycle à l'automne sur céleri rave donc sans préjudice (destruction de quelques feuilles). Si les dégâts étaient sur céleri branche et plus tôt, ils auraient été importants.



## Puceron

Les pucerons étaient très présents au printemps, avec un peu plus d'observation de cas de viroses que d'habitude.



Plan virosé à Saint-Omer  
(Valéry Alavoine, PLRN)



Dégâts de septoriose (Valéry Alavoine, PLRN)

## Septoriose

La Septoriose a commencé début août sur les plantations précoces. Les traitements fongicides n'ont pas permis de l'enrayer dans les parcelles les plus atteintes.

## Fusariose et autres champignons du sol

3 parcelles « flottantes » ont présenté des attaques de champignons du sol. Dans 2 parcelles, il s'agissait de symptômes correspondant au *Fusarium*. D'autres champignons comme *Alternaria* et *Pythium* ressortent dans les analyses.



**Plante saine / malade (à gauche), symptômes de fusariose début août (à droite) (Valéry Alavoine, PLRN)**

## Adventices

La gestion des adventices a été très difficile en 2025, avec l'évolution des herbicides autorisés sur cette culture. La morelle, en particulier, a porté préjudice dans de nombreuses parcelles.



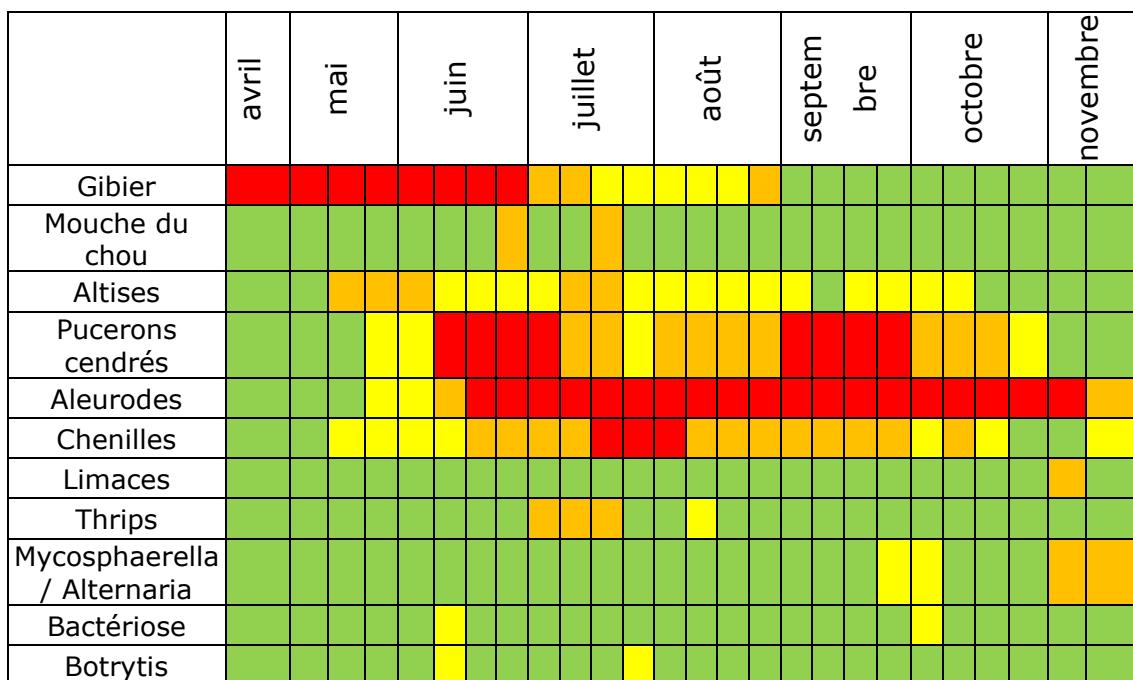
**Relevée d'adventices à St Omer fin mai et de morelles fin juillet à Nortkerque. (Valéry Alavoine, PLRN)**

## Synthèse sanitaire

	Mouche du céleri	Mouche de la carotte	Puceron	Sclerotinia	Septiose	Champignons dusol	Adventices	Gibier	
Fréquence	1	1	2	2	2	1	3	1	
Intensité	2	1	1	2	2	3	3	2	

## CHOUX

Dans l'ensemble, le climat chaud et sec de la campagne a été assez défavorable aux maladies, mais très favorable aux ravageurs, avec parfois des pertes conséquentes. Tous les choux ont souffert de très fortes populations de pucerons cendrés, principalement à la fin du printemps. Les choux-fleurs et choux de Milan ont été fortement impactés par les aleurodes à l'été et à l'automne.



### Gibier

Les dégâts de gibier sont prédominants dans les semaines suivant les repiquages, lorsque les jeunes plants sont vulnérables (surtout lorsqu'ils

ne sont pas bâchés), mais il y a aussi eu des cas de dégâts conséquents causés par des corvidés sur des choux blancs à maturité.

### **Mouche du chou**

Le traitement des plants et l'utilisation de P17 sur les plantations du printemps font que ce ravageur est bien contrôlé pour le moment.

### **Altises**

Les dégâts sont importants surtout sur jeunes plants débâchés, au printemps.

### **Pucerons cendrés**

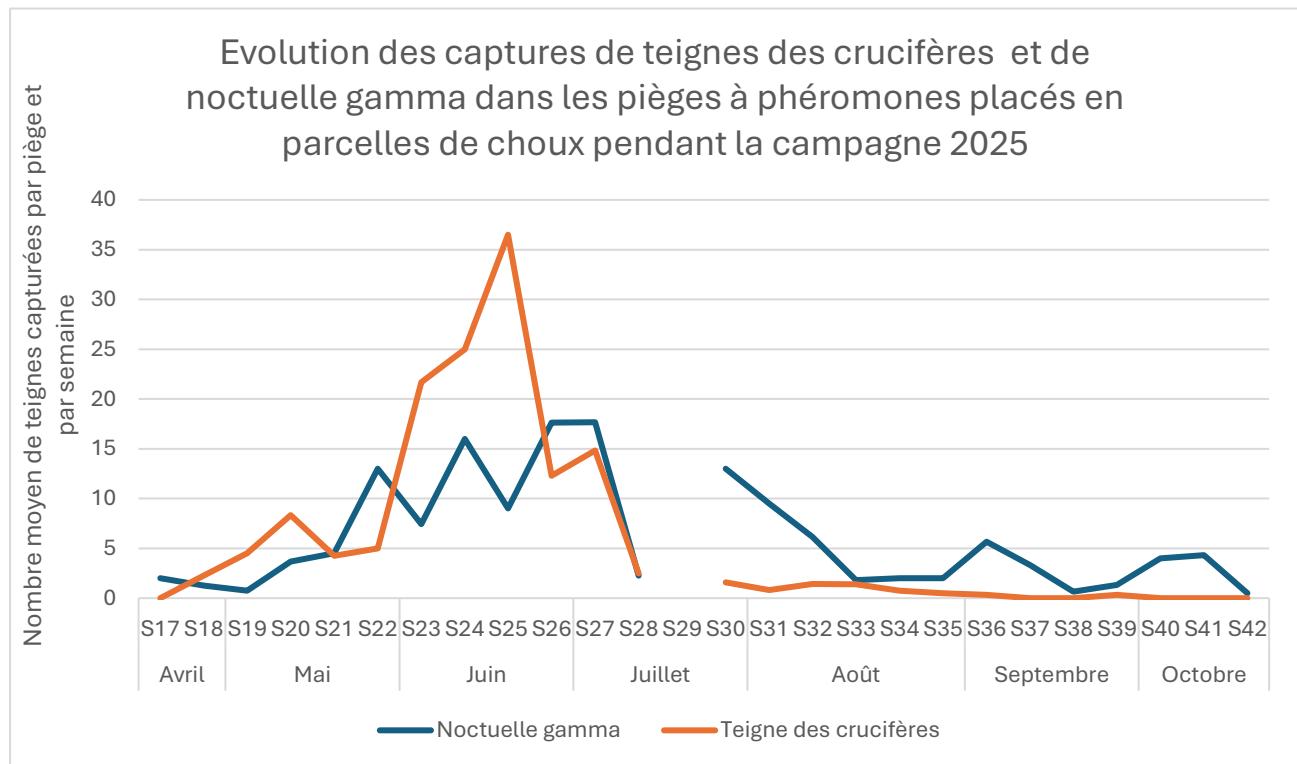
La pression et les dégâts ont été très importants à partir du mois de juin, à la fois sur choux-fleurs et choux pommés. Les auxiliaires étaient présents dans les parcelles, mais n'ont pas suffi à contrôler les populations. Au mois de septembre, il y a eu une deuxième vague, qui ne s'est calmée qu'à l'arrivée du temps froid.

### **Aleurodes**

Ce ravageur cause de gros problèmes de commercialisation sur choux de Milan et sur choux-fleurs, à cause du développement de fumagine sur les légumes et du nuage d'insectes qui entoure les caisses et les palettes. En 2025, les populations se sont installées dès le début de l'été et se sont développer jusqu'à la fin de la campagne. Pour l'instant, il ne pose pas de problème sur choux cabus.

## Chenilles

Des captures à l'aide de pièges à phéromones ont été réalisés dans le Nord et le Pas-de-Calais sur la noctuelle gamma (*Autographa gamma*) et la teigne des crucifères (*Plutella xylostella*). Les captures sont résumées dans le graphique ci-dessous, qui montre un vol important de teignes au mois de juin, et une présence assez constante de noctuelle gamma sur tout l'été.



## Limaces

Année très peu propice au ravageur avec un climat très sec. Un peu de dégâts vus sur choux pommés en toute fin de campagne au mois de novembre.

## Thrips

Le piégeage réalisé pour le BSV sur culture de poireau a montré un unique vol très important au début de l'été, avec un pic tout début juillet. En culture de choux pommés, la présence du ravageur et les dégâts sont difficiles à apprécier et quantifier au champ : les thrips se cachent dans la pomme et les dégâts se révèlent à l'épluchage lors de la récolte.

En 2025, les producteurs ont remonté des dégâts thrips plus nombreux et plus conséquents que les années précédentes, y compris sur des variétés réputées tolérantes.

## **Maladies**

L'année 2025, très sèche, a été très défavorable aux maladies, qui n'ont que peu impacté les cultures.

# **ENDIVE**

## **Répartition spatiale des parcelles d'observations**

Les observations 2025 ont été réalisées principalement sur 11 sites : Arras (62), Richebourg (62), Neuville Bourjonval (62), Loos en Gohelle (62), Boursies (59), Beaumetz les Cambrai (59), Avelin (59), Ailly le Haut Clocher (80), Soyecourt (80), Marcelcave (80), Pouilly sur Serre (02). Les piégeages (mouche (*Napomyza cichorii*) et puceron des racines (*Pemphigus bursarius*) ont également été implantés dans ces parcelles.

Les partenaires pour la réalisation des observations et des piégeages sont la Fredon Hauts-de-France, l'Association des Producteurs d'Endives de France, la Chambre d'Agriculture Nord/Pas-de-Calais, le CETA Endive Artois, TY Consulting, Primacoop et Endilaon.

Les observations sont prévues sur la période du semis à la récolte c'est-à-dire de début mai à début novembre avec un suivi hebdomadaire. Les principaux ravageurs et principales maladies et leur période « moyenne » d'apparition sont résumés dans le tableau ci-dessous.

## Périodes d'apparition des maladies et ravageurs de l'endive



Le tableau ci-dessous synthétise l'évolution des ravageurs et maladies observées en 2025.

### Ravageurs et maladies observées en 2025 sur les cultures d'endives (phase végétative)

Ravageurs	Insectes du sol		Mouche mineuse	Puceron des racines	Pucerons du feuillage
<b>Fréquence</b>	1		2	2	1
<b>Intensité</b>	1		1	1	1
<b>Gravité vis-à-vis de 2024</b>	+		-	-	=
Maladies	Fontes de semis	Thielaviopsis	Rouille	Oïdium	Alternaria
<b>Fréquence</b>	1	1	2	1	2
<b>Intensité</b>	1	2	1	1	1
<b>Gravité vis-à-vis de 2024</b>	=	=	+	-	+

- La fréquence des parcelles touchées :
  - 0 : absent, 1 : rare, 2 : régulier, 3 : généralisé.
- L'intensité de l'attaque sur les parcelles avec présence :
  - 0 : insignifiant, 1 : faible sans incidence économique, 2 : forte avec incidence économique, 3 : grave perte de récolte.
- La gravité vis-à-vis de l'an dernier : moins grave (-), identique (=) ou plus grave (+)

## **Insectes du sol et fontes de semis**

Peu de dégâts en 2025

### **Mouche mineuse (*Napomyza cichorii*)**

Les 3 générations ont pu être observées par le réseau de piégeage : vol de première génération de faible intensité du 1<sup>er</sup> au 15 Juillet ; vol de deuxième génération du 2 août au 10 septembre et vol de troisième génération à partir du 20 septembre, ce dernier étant toujours en cours début novembre. Le cumul des captures a atteint 90 mouches sur certains sites pour les deux derniers vol. La pression du ravageur est donc restée importante pendant la période des arrachages (octobre, novembre).

### **Puceron des racines (*Pemphigus bursarius*)**

Le vol théorique, selon le modèle HRI a débuté le 27 mai 2025 à Arras et s'est terminé le 19 juin. Par rapport à 2024, ce vol est arrivé plus tardivement (7 jours) et s'est achevé à la même date. Il a donc été plus court d'une semaine. Les conditions climatiques de juin ont été très favorable à *P. bursarius* mais la pluviométrie des semaines suivantes (70 mm à Arras entre le 25 juin et le 25 juillet) a limité l'impact de son développement sur la croissance des racines. Ce ravageur a été cependant été observé régulièrement en septembre octobre en raison d'un mois d'août sec (< 10 mm entre le 26 juillet et le 26 août) et d'une répartition inégale des précipitations dans la région.

### **Puceron du feuillage (*Nasonovia ribisnigri*)**

Leur présence a été observée fin septembre jusqu'à mi-octobre, sans développement ultérieur dans les chicons (ils peuvent se conserver dans les collets après l'arrachage).

## **Maladies foliaires**

L'Oïdium (*Golovinomyces cichoracearum*) a été peu observé hormis sur les variétés rouges. L'alternariose (*Alternaria* sp.) est signalée courant

septembre. Les symptômes ont évolué au cours de l'automne avec présence régulière de taches sur le limbe. La rouille (*Puccinia cichorii*) est apparue plus tardivement, en octobre. La dégradation du feuillage induite par la rouille et l'alternariose peut être préjudiciable au bourgeon (mal protégé) en cas d'arrachages tardifs et de gel, situation rencontrée ponctuellement en 2025.

## Adventices

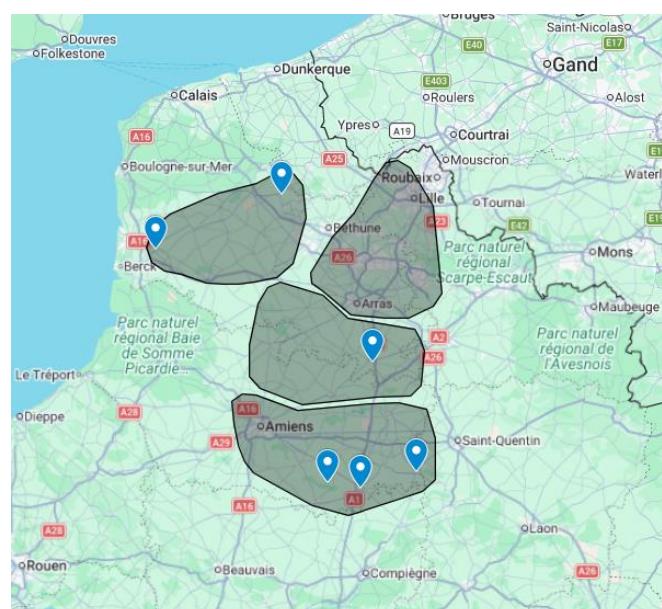
Trois espèces résistantes aux herbicides inhibiteurs de l'ALS ont été identifiées : le laiteron épineux (confirmation avec test PCR dCaps) qui gagne en répartition géographique et en peuplement dans les parcelles, le séneçon vulgaire et la matricaire (en cours de vérification par séquençage via le projet ASAP pour ces 3 espèces).

## Maladies au forçage

Les racines arrachées en 2024 et forcées entre octobre 2024 et octobre 2025 ont été sujettes au développement de *Pythium*, responsables de nécroses de radicelles. Les premières racines arrachées en 2025 et forcées en novembre et décembre 2025 présentent également des symptômes et des dégâts dus à *Pythium* et *Thielaviopsis* (isolements au laboratoire de la station expérimentale de l'APEF).

## EPINARD

Les retours terrains utilisés pour la rédaction du BSV proviennent des zones de production figurant sur la carte ci-contre. Les repères bleus correspondent aux parcelles fixes suivies.



Durant la première semaine de septembre, des chutes de grêles localisées sur le secteur de Bapaume provoquent des dégâts importants sur les épinards d'automne à maturité. En tout, 37 ha d'épinards sont touchés et présentent des feuilles lacérées. Des excès d'eau sur 19 ha s'ajoutent à cet épisode de grêles, responsables du brunissement précoce du feuillage. En tout, 9 ha d'épinards sont abandonnés dans ce secteur et 1 ha est refusé en usine pour cause de critères de qualité non respectés (feuilles brunes, jaunies). Suite à ces aléas climatiques, certaines productions d'épinards en branches sont déclassées en productions d'épinards hachés. Dans le reste des Hauts-de-France, les conditions climatiques n'engendrent pas de pertes de qualité des épinards, ni de rendement.

## **Désherbage**

La chaleur caractéristique de la campagne 2025 a rendu le désherbage des parcelles d'épinards particulièrement difficile, sur tous les créneaux de production de tous les secteurs du Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie. Parmi les adventices les plus difficiles à maîtriser, on retrouve les espèces suivantes : chénopode, morelle, mercuriale, renouée amphibie, véronique, vulpin, ray-grass, matricaire, amarante. Du désherbage manuel est réalisé lorsque nécessaire, ainsi que l'abandon des zones de parcelles trop enherbées. Le passage d'épinards destinés à la production branche à la production d'épinards hachés est également envisagé pour certaines parcelles. Des pertes de rendement allant de 12% à 25% sont recensées sur 31 ha. En tout, 410 ha sont concernés par des difficultés de gestion de l'enherbement, dont 10 ha sont abandonnés et 2 refusés en usine.

## **Ravageurs**

Les conditions climatiques de la saison 2025 sont très favorables aux ravageurs. Parmi eux, les pucerons sont retrouvés en grand nombre sur les parcelles d'épinards de printemps picardes pendant les mois de mai à juillet. Les viroses transmises par les pucerons abaissent de façon significative la

qualité, mais aussi la quantité des épinards. En tout, 126 ha ont subi une forte pression de pucerons, dont 15 ha ont dû être abandonnés.

Dans l'ensemble des Hauts-de-France, des chenilles de noctuelles défoliaitrices, *Autographa gamma*, variant d'une pression moyenne à forte, sont observées avec une intensité montante de mai à juillet. Des dégâts surviennent pendant les mois d'août et septembre, allant de quelques trous situés dans des zones limitées à des parcelles avec plus d'un tiers de feuilles perforées. La présence de chenilles occasionne des refus de lots en usine sur un peu moins d'un hectare sur les 18 ha présentant une forte infestation. Le recours à un déchenilleur en usine entraîne des baisses de cadence en usine.

Une présence ponctuelle de limaces est observée sur tous les créneaux de semis dans l'ensemble des Hauts-de-France. L'impact de ce ravageur est négligeable sur la qualité et le rendement. Néanmoins la détection de limaces à l'arrivée des lots en usine mobilise un déchenilleur qui ralentit la cadence en usine. Certains lots sont aussi refusés. Environ 11 ha sont concernés par cette problématique dans le Montreuillois et le Calaisis, mais l'impact global dans la région reste difficile à mesurer.

Même si des dégâts de mouches des semis sont observés sur les semis d'avril et mai dans tous les Hauts-de-France, l'incidence de ce ravageur reste faible avec 5% de surfaces impactées. Les pertes de rendement sont difficiles à estimer. Le constat est le même pour les pégomyies. Leur faible présence pendant la saison 2025 sur épinards de printemps et d'automne rend leur impact négligeable sur cette culture.

## **Maladies**

Les conditions chaudes et sèches de la campagne 2025 ne favorisent pas le développement des maladies. Les cas de fonte de semis d'épinards dans la région ont été peu fréquents, mais les parcelles concernées ont subi de gros dégâts : des pertes de rendements oscillant en général entre 20 et 25% sur 40 ha, et 10 ha présentent des dégâts non négligeables. Sur une quinzaine

d'hectares, les champignons du genre *Fusarium* sont identifiés comme responsables de ces fontes de semis.

Une augmentation de la fréquence d'apparition de mildiou par rapport à 2024 est constatée, avec une intensité faible à moyenne. L'humidité combinée à une végétation dense favorise sa présence, notamment en automne. L'historique des parcelles et les variétés semées sont aussi des facteurs favorisant ou non son développement. Toutes les dates de semis sont concernées dans tous les secteurs de la région. Pour éviter les refus en usine liés aux feuilles tachées, certaines récoltes sont avancées. Certains lots sont déclassés en production d'épinards hachés. Au total, 44 ha avec des symptômes non négligeables sont recensés dans la région, avec des pertes de rendement de 5 à 10% pour les surfaces concernées.

Les cas d'anthracnose sont rares. Dans les Hauts-de-France, 15 ha ont présenté des symptômes avec une intensité faible. Aucun abandon de parcelle n'a été signalé.

#### *Epinards de printemps*

	S19	S20	S21	S23	S24	S25	S26	S27	S28	S29
<b>RAVAGEURS</b>										
Noctuelles										
Mouches des semis										
Pucerons										
<b>MALADIES</b>										
Mildiou										

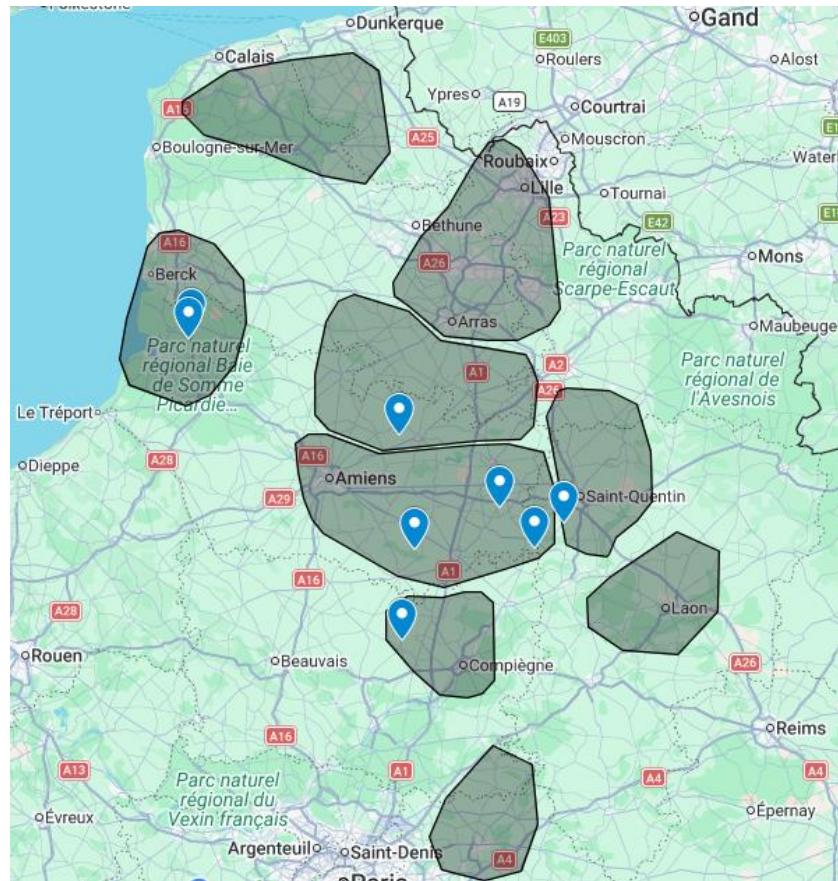
#### *Epinards d'automne*

	S32	S33	S34	S35	S36	S37	S38	S39	S40	S41	S42
<b>RAVAGEURS</b>											
Noctuelles											
Mildiou											
Anthracnose											

# HARICOT / FLAGEOLET

Les retours terrains utilisés pour la rédaction du BSV proviennent des zones de production figurant sur la carte ci-contre. Les repères bleus correspondent aux parcelles fixes suivies.

Les haricots ont également été impactés par la sécheresse et la chaleur excessive, en particulier au mois de juin, sur les premiers



semis de la région. Une hétérogénéité de maturité des plants au sein d'une même parcelle était la principale conséquence du climat sur le développement des haricots.

## Désherbage

Comme pour les autres cultures, la gestion des adventices sur les parcelles de haricots a été difficile pendant toute la campagne 2025, quel que soit le secteur. On retrouve sur ces parcelles plusieurs espèces, dont principalement des chénopodes, des daturas, mais aussi des amarantes, des morelles, des panics et des graminées. Leur prolifération est souvent liée au stock semencier des parcelles, en plus du climat. La présence d'adventices dans les lots envoyés à l'usine ralentit la cadence des lignes et engendre des surcoûts de production, et certains d'entre eux doivent être refusés. Malgré l'emploi du binage et de l'écimage, un total 1 065 ha de haricots ont été concerné par des difficultés de gestion de l'enherbement,

30 ha par des refus partiels ou complets, 50 ha par des pertes qualitatives et 30 ha ont été abandonnés.

## Ravageurs

Les conditions chaudes et sèches ont favorisé les insectes ravageurs sur les haricots verts et flageolets de la région. De mai à juillet, la pression de pucerons et de viroses a été exceptionnellement forte sur tous les secteurs sauf la zone maritime. La nuisibilité de ce ravageur est habituellement faible sur haricot. L'année 2025 fait exception, avec jusqu'à 10 pucerons par pied dénombrés pendant cette période. En conséquence, 440 ha ont présenté des symptômes de nanisme, de décoloration et de gaufrage du feuillage. Au total, 23 ha de flageolets ont été abandonnées et 190 ha ont subi des pertes de rendement.

En 2025, la pression de la mouche des semis sur haricots a été globalement faible, mais variable selon les parcelles en fonction des conditions de levée et de la présence de matières en décomposition dans le sol. Sur 300 ha impactés par ce ravageur, 130 ha ont présenté une baisse de rendement de 30 à 80%.

De juillet à septembre, des captures plus ou moins importantes d'Héliothis ont été relevées dans les pièges mis en place sur les parcelles. Seuls quelques trous ont été observés sur les haricots, la présence de chenilles n'a pas été détectée en usine et n'a eu qu'une incidence très faible sur le rendement. C'est aussi le cas concernant les noctuelles défoliatrices. Des pyrales ont également été capturées. Quelques dégâts ont été observés, notamment dans l'Aisne, mais peu de chenilles ont été détectées à l'usine. Seule une parcelle de haricots beurre a été refusée cette année.

## Maladies

Les conditions climatiques de la saison 2025 ont peu favorisé le développement de maladies. Dans le Nord et le Santerre, des cas de fonte de semis ont été recensés, avec des pertes de rendement sur 82 ha de

haricots verts liés à la fusariose et 30 ha liés au Pythium. La cause de ces maladies racinaires est intrinsèquement liée aux parcelles.

La pression de sclerotiniose sur haricots était assez faible dans l'Aisne, le Santerre et le secteur de Bapaume. Environ 150 ha de haricots ont subi des pertes de rendement et 10 ha des pertes qualitatives. Le climat de septembre a favorisé cette maladie dans des parcelles avec des sols contaminés.

En juillet, quelques cas de grasse sur haricots sont observés en Picardie, sans conséquences significatives pour les cultures.

	S24	S25	S26	S27	S28	S29	S30	S31	S32	S33	S34	S35	S36	S37	S38	S39	S40
<b>RAVAGEURS</b>																	
Pucerons	Red	Red	Red	Yellow	Yellow	Yellow	Red	Red	Yellow								
Pyrales	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green
Heliothis	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Yellow									
Mouches des semis	Yellow	Red	Yellow	Yellow	Red	Yellow											
<b>MALADIES</b>																	
Sclerotinia		Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Yellow	Green	Green	Yellow	Green	Green	Green	Yellow	Yellow

## OIGNON

### Réseau d'observation

Les partenaires impliqués dans les observations sont FREDON Hauts-de-France et la Chambre d'Agriculture Nord Pas-de-Calais.

En 2025, les observations ont été réalisées sur une parcelle fixe à Richebourg (62) et sur plusieurs parcelles flottantes.

## Période de surveillance des principaux parasites

Les observations ont été réalisées de fin avril jusqu'à début septembre.

Les différentes périodes de sécheresse ont nécessité des irrigations quand c'était possible. Dans le cas contraire, le manque d'eau a provoqué des symptômes de stress sur les oignons, comme des jaunissements de l'extrémité des feuilles ou des feuilles grillés, particulièrement visibles à partir de fin juin.

Les pluies, bien que bénéfiques en termes de lessivage des ravageurs (comme les thrips), ont aussi favorisé certaines maladies (comme le mildiou).



Symptômes de stress hydrique sur oignon (jaunissement du bout des feuilles) (PLRN)

	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre
Ravageurs			Teigne				
			Thrips				
	Limace / Taupin						
	Mouche mineuse / oignon						
Maladies		Mildiou					
			Bactériose				
			Pourriture blanche				
					Fusariose		

### Thrips

Les thrips ont été observés dès le mois d'avril, puis tout au long de la saison, cependant, la pression est restée relativement faible. Les auxiliaires naturels (*Aeolothrips*, *Chrysopes*) ont en partie permis de réguler la



Piqûres de thrips sur feuilles d'oignon (PLRN)

population de thrips. Au moment des moissons (en juillet), les attaques ont été plus importantes avec des dégâts visibles sur les feuilles des oignons. De plus, les conditions sèches et chaudes ont favorisé leur développement, mais au vu du stade des oignons à cette époque, les thrips n'ont pas été préjudiciables.

### **Autres ravageurs**

Les premières piqûres de mouches mineuses (*Phytomyza gymnostoma*) ont été détectées début avril sur des oignons mottes dans les Flandres (59) et sur ciboulette dans le bassin minier. Dans le Ternois (62), les piqûres sont arrivées plus tardivement, mi-avril. Des piqûres plus rapprochées que celles de *Phytomyza gymnostoma* ont aussi été constatées au mois de mai. Dans tous les cas, les dégâts sont peu nombreux.

Les mouches de l'oignon (*Delia antiqua*) ou de mouches du semis ont causé des pertes de pieds au mois de mai dans le secteur de Bapaume (62).

Bien que quelques pucerons aient été observés en mai et juin sur des oignons, aucun impact significatif n'a été noté. Des auxiliaires ont également été régulièrement observés.

### **Mildiou**

Les premiers symptômes de mildiou (*Peronospora destructor*) ont été détectés mi-juin, avec les conditions très favorables. La pression a ensuite diminué avec l'arrivée des conditions plus chaudes et sèches à partir de juillet. Cependant, des tâches de mildiou ont continué à être signalées jusqu'à fin août.

### **Bactériose**

Des symptômes de bactériose ont été observés à partir de juillet sur plusieurs parcelles, avec un risque accru en fin de culture, notamment à cause de la chaleur et de l'humidité. Cette maladie peut se propager dans

les feuilles puis atteindre le collet des bulbes, surtout en cas de conditions de stockage inappropriées.

### **Pourriture blanche**

Quelques symptômes de pourriture blanche ont été observés en parcelles.

Aujourd’hui dans les stockages de ces parcelles, les symptômes se sont aggravés et de nombreux oignons sont contaminés.



**Pourriture blanche sur oignons blancs (PLRN)**

### **Fusariose**

Quelques cas de fusariose (*Fusarium oxysporum*) ont été observés à partir de juin. Cette maladie est favorisée par des températures comprises entre 15 et 30°C et un sol compacté ou mal structuré. Dans les bâtiments de stockage, on observe des oignons atteints de fusariose, surtout dans le secteur des Flandres (59).

## **POIREAU**

La campagne poireau 2025-2026 bat son plein. Il reste encore 2 à 3 mois d’arrachages. Le présent bilan est définitif pour les ravageurs, mais n’est que provisoire pour les maladies fongiques.

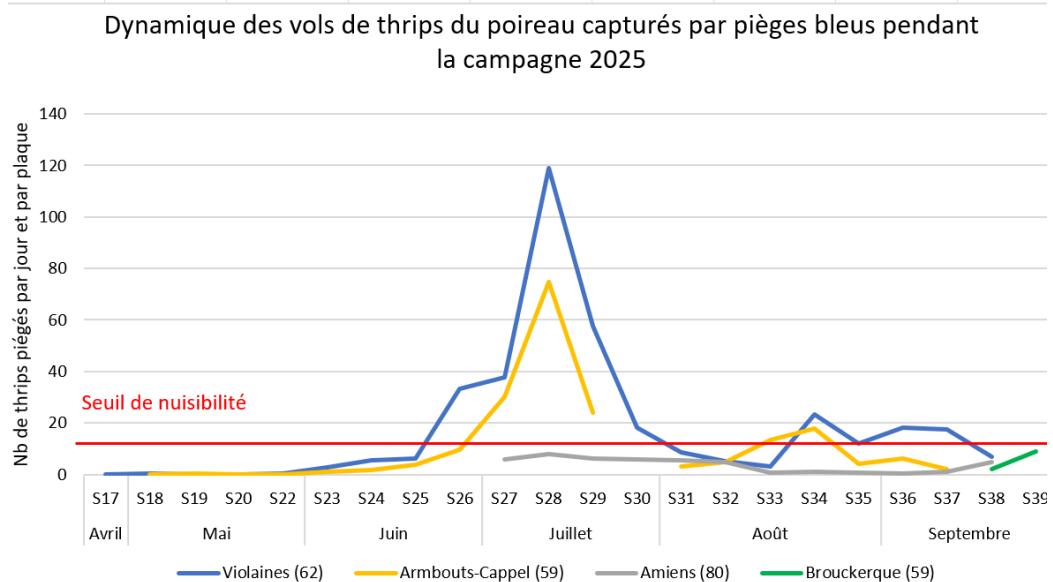
Cette campagne a été remarquable du point de vue du manque de précipitations. La sécheresse a commencé dès le mois de mars, et a impacté la levée des pépinières de plants de poireaux. Elle s'est ensuite poursuivie jusqu'à l'automne. Les reprises après repiquage ont été bonnes, mais la croissance des parcelles non irriguées a été bloquée à partir du mois d'août environ. Par ailleurs, l'absence de pluie a fortement favorisé le développement des thrips. L'action conjuguée du manque d'eau et des thrips est responsable de rendements significativement inférieurs à la normale (poireaux plus courts, calibres plus fins).

	avril	mai		juin		juillet			août			septembre			octobre			novembre		décembre							
	24	6	15	22	3	12	19	26	3	10	17	24	31	7	14	21	28	11	18	25	30	2	9	16	23	6	20
Thrips																											
Mineuses																											
Teignes																											
Pucerons																											
Rouille																											
Mildiou																											
Fusariose / bactériose																											
Alternariose / Stemphyliose																											

### ***Thrips tabaci***

En 2025, il y a eu un grand vol de thrips entre les semaines 25 et 30, simultané sur les différents sites de piégeage du Nord et du Pas-de-Calais.

Les captures ont également été supérieures au seuil de nuisibilité sur la fin d'été, entre les semaines 34 et 37.



Cela signifie que dès la fin juin, des populations de thrips importantes étaient arrivées dans les parcelles et ont commencé à piquer les poireaux. Elles n'en sont pas reparties et les dégâts ont progressé jusqu'aux premiers froids d'octobre. Toutes les parcelles de la région ont été fortement touchées, y compris les variétés généralement plus tolérantes.

De nombreux auxiliaires ont été repérés dans les parcelles, surtout en juin et juillet. Il s'agissait principalement de chrysopes, arrivées grâce aux pucerons (cf. paragraphe sur les pucerons) et d'*Aeolothrips*. Ils n'ont pas permis de maintenir les populations de thrips à un niveau rendant les dégâts acceptables.

### **Mineuses**

Des piqûres de nutrition de mineuses ont été constatées à plusieurs reprises pendant la campagne, mais peu de dégâts ont été remontés.

### **Teigne du poireau (*Acrolepiopsis assectella*)**

Une seule teigne observée lors de toute la campagne : la pression a été quasiment inexistante.

### **Pucerons**

Des pucerons sont arrivés sur les parcelles sur jeunes plants de poireaux au mois de juin, au moment où les populations ont explosé dans d'autres cultures (notamment les choux). Pendant quelques semaines, on pouvait observer un à deux pucerons par jeune plant de poireau.

Les colonies de pucerons n'ont pas réussi à s'installer, mais les auxiliaires qui sont arrivés avec (chrysopes, coccinelles) ont été observés longtemps après la disparition des pucerons.

### **Rouille (*Puccinia* sp.)**

Le printemps et l'été 2025, très secs, ont été défavorables à la maladie qui a fait son apparition au mois d'août avec la baisse des températures. En effet, la rosée du matin peut suffire à déclencher une infection.

La pression n'a ensuite fait qu'augmenter et une majorité de parcelles présentaient des dégâts en octobre / novembre.

Le choix de variétés tolérantes est un levier de lutte très puissant contre la maladie.

### **Mildiou (*Phytophtora porri*)**

Il n'y a pour le moment pratiquement pas eu de dégâts de mildiou au cours de la campagne.

Les conditions sont devenues propices à la maladie en cette mi-janvier, avec un redoux consécutif à du gel et des précipitations importantes (beaucoup de poireaux ont les pieds dans l'eau).

### **Fusariose / Bactérioses**

Fusariose et bactérioses sont des maladies du sol, qui peuvent arriver par les plants mais qui ne se transmettent pas par l'air comme la rouille. Les dégâts sont donc toujours assez localisés.

Il y a eu quelques pertes de plants liées à de la fusariose sur des parcelles de poireaux repiqués semaine 15 et fortement stressés en pépinières (mauvaises conditions météorologiques au Portugal). En dehors de cette exception, très peu de pertes sont à déplorer en 2025 à cause de la fusariose en post-plantation.

Quelques cas habituels de dépérissement de grands poireaux liés à de la bactériose ont été repérés. Il ne s'agit toujours que de quelques individus isolés dans la parcelle.

### **Alternariose / stemphyliose**

Ces maladies, regroupées au sein de l'usage « maladies des taches brunes », ne sont pas problématiques dans notre région. Elles sont surtout observées en infection secondaire sur des poireaux déjà atteints par la rouille, le mildiou ou fragilisées par le gel. Elles ne causent pas de pertes pour le moment.

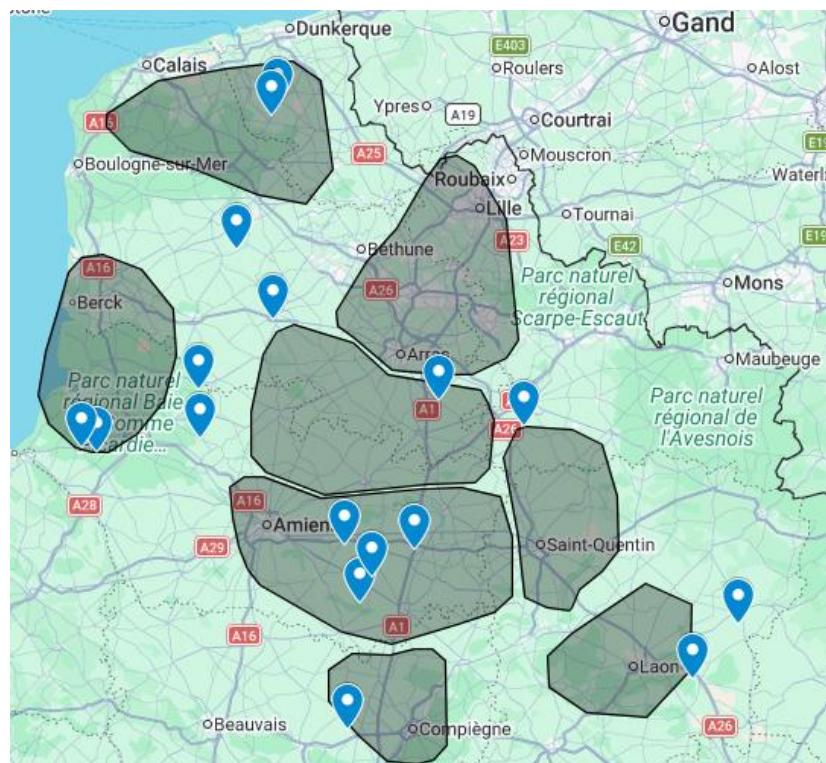
## **Montaison**

Contrairement à 2024, très peu de cas de montaison ont été constatés sur les poireaux de début de campagne (août-septembre), hormis pour la variété Maxton.

Le plus gros risque de montaison concerne les parcelles arrachées en mars et en avril.

## **POIS**

Dans les Hauts-de-France, le temps sec et chaud de mars à juin a provoqué la surmaturité de plusieurs parcelles (environ 150 ha) et certaines ont dû être abandonnées (environ 215 ha). Des épisodes orageux et de grêles dans l'Oise et le Pas-de-



Calais ont causé l'éclatement des gousses de pois, entraînant des pertes de rendement sur environ 80 ha et des abandons de parcelles d'une trentaine d'hectares. Certaines d'entre elles ont été resemées. Des passages de herse ont permis de casser la croûte formée à la surface du sol après les orages.

## **Désherbage**

Tous les secteurs de production de pois sont concernés par des difficultés de désherbage, pendant toute la campagne 2025, mais principalement en début de saison. Dans les Hauts-de-France, 33 ha sont abandonnés du fait de la présence trop importante d'adventices et 40 ha avec 30% de pertes de rendement estimées. Les adventices majoritairement retrouvées dans

les champs sont : la morelle, le ray-grass, le vulpin, le datura, la matricaire, les renouées. Le climat chaud et sec a limité l'action des herbicides racinaires et favorisé leur prolifération.

## Ravageurs

Les températures élevées ont favorisé une pression très forte de pucerons sur les pois dès le mois de mai dans tous les secteurs de production. Les pertes de rendement estimées varient entre 15 et 50% selon les parcelles, notamment liées à la transmission de virus du puceron aux plants. Ces conséquences sont plus modérées dans le secteur de l'Aisne, où la pression de pucerons est plus faible sur les pois.

La pression de la mouche des semis sur pois est modérée. Sur 350 ha touchés, 5 à 50% de pertes de pied sont signalées. Des resemis sont programmés lorsque les densités de plantes sont trop basses. Les conditions climatiques ont souvent permis aux pois de compenser les pertes de densité.

Une présence faible à modérée de thrips et sitones est observée au mois d'avril dans l'Oise et l'Aisne, sans conséquences sur les pois. Très peu de tordeuses sont capturées dans les pièges en mai et juin, et sont sans incidence pour les cultures de pois.

Des dégâts de pigeons sont surtout observés dans les champs en bordure de bois ou haies, avec pour conséquences des levées hétérogènes, des pieds détruits et des gousses abîmées, malgré l'utilisation d'effaroucheurs. Des parcelles ont perdu au moins 10% de leur rendement. Des dégâts de sangliers sont également signalés sur les semis de mars et avril dans de nombreux secteurs.

## Maladies

Des symptômes de mildiou sont observés sur les semis de début avril et début mai, principalement sur des variétés de pois connues pour leur sensibilité à cette maladie et sur certaines parcelles irriguées. Bien que le mildiou soit présent dans l'ensemble des parcelles des Hauts-de-France, la

maladie est bien contrôlée et n'a aucune conséquence sur le rendement et la qualité des pois. Les maladies des taches brunes (anthracnose / ascochytose) se développent aussi sur quelques parcelles, mais également sans incidence sur les récoltes.

Dans tous les secteurs de production, l'oïdium est principalement observé en fin de saison, sur les semis tardifs et sur les variétés sensibles. Environ 1000 ha de pois présentent des symptômes de cette maladie. Sur une dizaine d'hectare dans le Pas-de-Calais, les pertes de rendement sont estimées à 30%. Une augmentation de la tendérométrie est constatée sur 60 ha de pois sur les parcelles aux alentours d'Arras.

Des fontes de semis sur les pois semés en mars et avril entraînent des pertes de pied après germination. En tout, 500 hectares sont touchés avec une perte de rendement allant jusqu'à 50%. Sur la plupart des parcelles présentant des nécroses racinaires, les causes étaient souvent difficiles à identifier. Des champignons du genre Pythium et Fusarium ont été détectés sur certaines d'entre elles et pourraient être responsables de ces fontes de semis.

	S17	S19	S20	S21	S23	S24	S25	S26	S27	S28	S29	S30
RAVAGEURS												
Thrips	Yellow	Green	Yellow	Green		Green		Green		Green		Green
Sitones	Yellow	Orange	Yellow	Yellow	Green	Green	Green	Green	Green	Green		
Mouches des semis	Green	Green	Yellow	Orange	Yellow	Green	Green	Green	Green	Green		
Pucerons	Green	Yellow	Yellow	Orange	Red	Red	Red	Orange	Yellow	Yellow	Green	
Tordeuses	Green	Green	Yellow	Orange	Orange	Orange	Orange	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Green
MALADIES												
Mildiou		Yellow	Orange	Orange	Red	Red	Yellow	Yellow	Green	Green		
Ascochytose/anthracnose		Yellow	Yellow	Yellow	Green	Green	Yellow	Yellow	Green	Green	Red	Yellow
Oïdium		Green	Green	Green	Green	Green	Green	Yellow	Red	Red	Red	Orange

# SALADES

## Réseau d'observation

Les partenaires pour la réalisation des observations sont la Fredon Hauts-de-France et la Chambre d'Agriculture Nord Pas de Calais avec respectivement deux parcelles de suivi à Haubourdin (62), Ennetières-en-Weppes (59), et une à Le Maisnil (59). Les captures de Noctuelle *Autographa gamma* étaient suivies sur les sites d'Avelin (59), Haubourdin (62), Ennetières-en-Weppes (59) et Le Maisnil (59).

## Période de surveillance des principaux parasites des salades

Tableau 1 : Périodes de surveillance des ravageurs

	Avril/Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre
Ravageurs	Pucerons					
		Noctuelles				
Maladies	Mildiou				Mildiou	
	Botrytis				Botrytis	
	<i>Sclerotinia</i>					
				Rhizoctone		

## BILAN SANITAIRE

Le tableau ci-dessous reprend l'évolution des ravageurs et maladies en 2025 en fonction de leur fréquence et de leur intensité.

2025	Mildiou	Rhizoctone	<i>Sclerotinia</i>	Botrytis	Noctuelle	Puceron	Gibier	Bactériose
Fréquence	1	1	1	1	1	3	2	1
Intensité	1	1	1	1	1	3	2	1

- Fréquence des parcelles touchées :  
0 : absent, 1 : rare, 2 : régulier ou 3 : généralisé.
- Intensité de l'attaque :  
0 : insignifiant, 1 : faible de l'ordre du % sans incidence économique, 2 : forte avec incidence économique, 3 : grave perte de récolte.

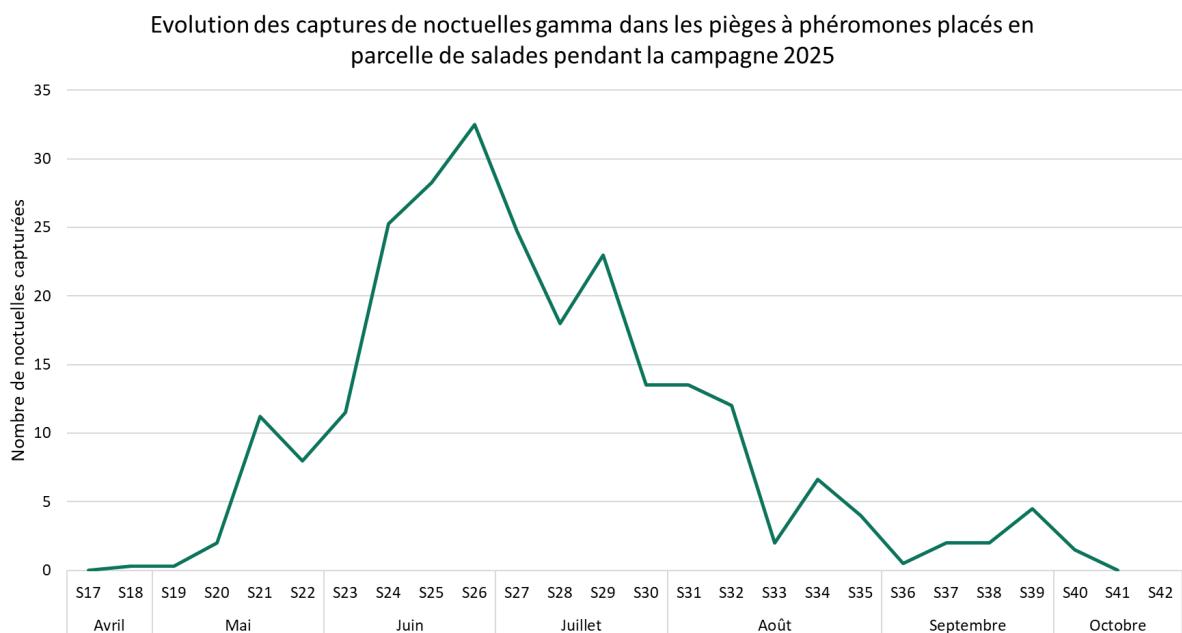
## Chenilles

Les observations et le piégeage de noctuelles *Autographa gamma* pour le BSV laitues se sont déroulés de fin avril à début octobre.

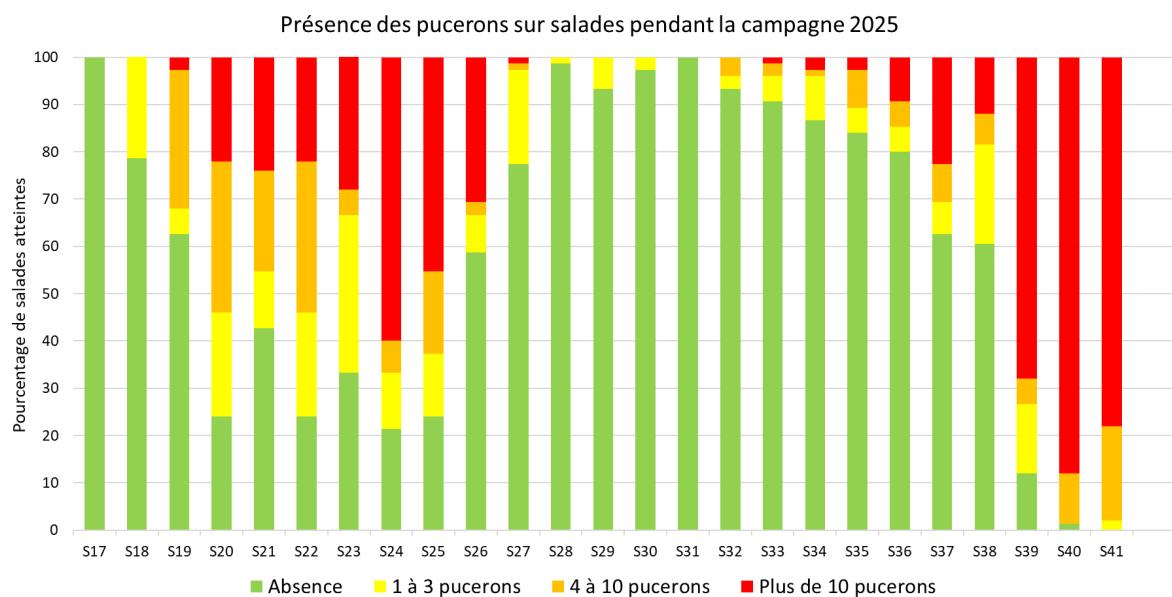
Les captures de papillons sont restées très faible pendant la campagne. La présence de chenille également. Le temps chaud et sec n'a pas été favorable au développement de ce ravageur.



Ponte de noctuelle proche éclosion sur laitue (PLRN, Simon DOYER)



## Pucerons



L'arrivée des pucerons a commencé à partir de début mai (semaine 19). Avec les températures chaudes favorables, la pression a augmenté. Cependant l'arrivée des auxiliaires en parallèle a permis de maîtriser le ravageur couplée aux interventions des producteurs.

Comme chaque année, la deuxième vague de puceron est arrivée après les plantations de la semaine 32-33. La population s'est très rapidement développée avec un mois de septembre et octobre très doux et n'a pas réussi à être maîtrisé. Beaucoup de producteurs n'ont rien récolté ou ont eu beaucoup de refus.



**Différents spécimens ailés ou aptères de pucerons  
(à gauche *Macrosiphum euphorbiae*, au milieu et à droite, *Nasonovia ribisnigri*) (PLRN, Simon DOYER)**

## **Pucerons lanigères**

Présence de pucerons lanigères en juillet sur racines de chicorées frisées, cependant pas de dégâts observés.

## **Gibiers**

Des dégâts de gibiers ont été observés dès le retrait des voiles de protection en mai, et durant tout l'été. L'intensité des dégâts était variable en fonction des secteurs. L'année sèche a été favorable aux dégâts de gibiers : avec le manque d'eau, le gibier s'attaquait aux plants de salades pour trouver de la fraîcheur.



**Dégâts de gibiers en culture de salade (à gauche, arrachage des plants, à droite arrachage de filet)**

## **Mildiou**

Très peu de mildiou a été observé. La maladie a été noté uniquement sur des variétés d'Iceberg non complète en résistance *Bremia* (soit BL29-41EU) à partir de mi-septembre. Du fait qu'on épluche un peu les Iceberg à la récolte plus le fait que la maladie se cantonnait sur la couronne des feuilles extérieures, il n'y a pas eu d'incidence sur le taux de récolte.

## **Sclerotiniose, botrytis, rhizoctone**

Pas de forte pression *Sclerotinia* et botrytis (moins de 5% de salades touchées sur les parcelles) cette année.

Du rhizoctone a été observé sur des parcelles de chicorées frisées à partir de mi-juillet. La maladie remontant dans les cœurs, les taux de coupe ont été impactés (20 à 30% des salades touchées sur 2-3 plantations à Oye Plage).



**Cœur de chicorée-frisée atteint par du rhizoctone (PLRN, Simon DOYER)**

## **Phénomènes physiologiques : montaisons**

Sur chicorées-frisées de fin juillet à fin août, il y a eu des montées à graines dues aux gros coups de chauds.



**Montaison en chicorées-frisées (PLRN, Simon DOYER)**

## FAITS MARQUANTS 2025 DE LA SURVEILLANCE DES ORGANISMES RÉGLEMENTÉS ET ÉMERGENTS (SORE) EN HAUTS-DE-FRANCE

### Bilan de la surveillance « officielle » réalisée par le SRAL

Depuis fin 2019 et l'application du Règlement européen de la Santé des Végétaux (RSV), un programme annuel SORE est actif en Hauts-de-France, mis en œuvre par le SRAL et par délégation de service public, la FREDON Hauts-de-France. En 2025, 1895 observations ont été recensées pour identifier près de 150 organismes réglementés (insectes, nématodes, champignons, bactéries, virus) dans toutes les filières.



Photo générée par IA

#### Filière Pomme de terre

Compte tenu de l'importance des échanges européens de pommes de terre - particulièrement pour les segments plants et consommation - la région priorise la surveillance des flux afin de prévenir toute introduction de parasites réglementés, notamment les nématodes et les bactéries.

- **Contrôles à l'introduction** : 225 échantillons de tubercules (provenant des Pays-Bas, Danemark, Allemagne et Pologne) ont été prélevés, soit presque 20 % des lots introduits. Des nématodes à galles (*Meloidogyne chitwoodi* et *fallax*) ont été détectés sur 2 lots néerlandais et des nématodes à kystes sur 1 lot.
- **Piègeage en parcelle** : 4 pièges ont ciblé *Tecia solanivora* et *Epitrix sp.*, tandis que des filets de fauche ont recherché le psylle *Bactericera cockerelli* dans 2 parcelles. Aucune détection n'a été signalée.
- **Nématodes à kystes** : 1280 échantillons de sol ont été analysés pour rechercher *Globodera pallida* et *G. rostochiensis*. 6 nouvelles parcelles ont été déclarées positives en 2025, situées dans la zone nord de la région où des foyers sont déjà gérés. Parallèlement, les mesures de gestion ont été levées pour 3 parcelles redevenues indemnes.
- **Bactéries et nématodes à galles** : 320 échantillons de tubercules ont été analysés pour rechercher, les bactéries responsables de la pourriture brune (*Ralstonia sp.*) et du flétrissement bactérien (*Clavibacter sepedonicus*), les nématodes à galles (*Meloidogyne sp.*, *Nacobbus aberrans*) aucun parasite n'a été détecté.
- **Eaux de surface** : La bactérie de la pourriture brune (*Ralstonia solanacearum*) a été recherchée dans 42 échantillons d'eau de rivière et de plantes hôtes. En 2025, 5 échantillons se sont révélés positifs dans le fleuve Somme.

Symptômes de galles dues à *Meloidogyne chitwoodi* sur carottes et pommes de terre – Photos 1 et 2 LNPV



#### Filière Grandes cultures

Dans le secteur des grandes cultures, une vigilance accrue est portée sur le risque d'introduction de lépidoptères ravageurs, avec une attention particulière pour *Spodoptera frugiperda*.

- **Maïs** : La surveillance phytosanitaire porte sur le piégeage des chrysomèles et la détection de dégâts de lépidoptères (*Spodoptera litura*, *S. ornithogalli*, *Thaumatomibia leucotreta* et *Helicoverpa zea*) sur 10 parcelles. La recherche s'étend également aux symptômes de la maladie de Stewart (*Pantoea stewartii*). À ce jour, aucun signe de présence de ces bioagresseurs n'a été détecté.
- **Blé** : 37 échantillons en silo ont été analysés pour détecter la carie de Karnal (*Tilletia indica*). Aucune détection n'a été faite en 2025.
- **Prairies** : Le charançon des tiges argentin (*Listronotus bonariensis*) a été recherché sur 3 parcelles sans succès.
- **Luzerne** : une veille concernant la présence de la bactérie *Xylella fastidiosa* est maintenue sur 3 parcelles de la région, la luzerne étant un hôte potentiel de la bactérie.



*Larve et dégâts sur maïs © B.R. Wiseman - USDA/ARS, TiftonStade intermédiaire de Spodoptera frugiperda. © Marja van derStraten, National Plant Protection Organisation, the Netherlands (OEPP)*

## Filière Arboriculture

**Dans la filière arboricole, l'introduction de mouches des fruits telles que *Rhagoletis pomonella* ou *Bactrocera dorsalis* suscite de vives inquiétudes au vu des nombreuses interceptions signalées en régions limitrophes et à proximité des centrales d'achat.**

- Le réseau de piégeage comprend 36 points de contrôle, dont 12 dédiés spécifiquement à *Rhagoletis pomonella*. La mouche orientale des fruits (*Bactrocera dorsalis*), dont la présence fortuite a été confirmée dans une mangue issue de la distribution régionale complète la surveillance des mouches « exotiques ».
- Outre ces cibles, la surveillance est maintenue depuis 2023 sur le charançon de la pomme (*Anthonomus quadrigibbus*), la pyrale de la poire (*Acrobasis pirivorella*) et le carpocapse du pêcher (*Carposina sasakii*).
- Des inspections visuelles complémentaires, ont porté sur les capricornes asiatiques (*Anoplophora glabripennis* et *A. chinensis*), la saperde du pommier (*Saperda candida*) et le scarabée japonais. Aucune alerte n'a été rapportée en 2025.



*Rhagoletis pomonella (source Wikipedia)*

## Filière Cultures légumières

**À l'instar de l'arboriculture fruitière, les cultures légumières font face à une menace croissante liée à l'introduction de mouches des fruits des genres *Bactrocera* et *Dacus*.**

**Le dispositif de surveillance cible également *Curtobacterium flaccumfaciens* pv. *flaccumfaciens*. Cette bactérie fait l'objet d'un suivi rigoureux en raison de multiples interceptions sur des semences d'origine américaine.**

Concrètement, le dispositif de surveillance de 2025 couvre 74 sites répartis sur diverses cultures : carottes (5), haricots (18), tomates (5), fraises (3), aubergines (2), ainsi que concombres, courgettes et poivrons (2 sites chacun). Ces contrôles concernent aussi bien les productions de plein champ que les cultures sous abris ou sous serres.

- **Nuisibles ciblés** : Le piégeage visait en priorité la mouche orientale des fruits (*Bactrocera dorsalis*), la mouche des fruits des solanacées (*Bactrocera latifrons*), la mouche des fruits du Queensland (*Bactrocera tryoni*) et la mouche des cucurbitacées (*Zeugodacus cucurbitae*)
- **Les autres cibles sont** le thrips jaune (*Scirtothrips dorsalis*), divers lépidoptères (dont *Spodoptera frugiperda*) et le psylle *Bactericera cockerelli*. Aucune détection n'est à signaler.
- **Focus haricots** : Renforcement du dispositif de contrôle pour *Curtobacterium flaccumfaciens* pv. *flaccumfaciens*. Sur les 15 parcelles inspectées, aucun symptôme ni aucun foyer n'ont été identifiés.
- **Virus Tomato leaf Curl New Delhi Virus (ToLCND)** : La vigilance est renforcée par des observations visuelles sur 5 sites, tous indemnes.
- **Nématodes** : Des analyses de sol sur carotte, tomate et betterave potagère pour *Meloidogyne chitwoodi* et *fallax* ont donné des résultats négatifs.



*Bactrocera dorsalis*  
(Source Wikipedia)

## Filière Forêt et Bois

Une vigilance accrue est maintenue concernant l'introduction du nématode du pin (*Bursaphelenchus xylophilus*) et de son insecte vecteur, le longicorne du genre *Monochamus*. Pour rappel, le premier foyer en France a été détecté en fin d'année en Nouvelle Aquitaine.

- **Nématode du pin** : La surveillance repose sur 6 lieux de piégeage de l'insecte vecteur *Monochamus galloprovincialis*. Si le vecteur est régulièrement présent, le nématode (*Bursaphelenchus xylophilus*) demeure absent de la région.
- **Contrôles des matériaux bois** : Afin de prévenir l'introduction du nématode du pin, 56 inspections ont été réalisées sur des écorces, des emballages, des grumes et des sciages. Aucun spécimen ni aucune anomalie sanitaire n'a été détecté lors de ces contrôles.

*Bursaphelenchus xylophilus*



## Filière Jardins, Espaces Verts et Infrastructures (JEVI)

En raison de la multiplicité des vecteurs d'entrée, cette filière représente un point d'introduction critique pour les organismes de quarantaine. Le brassage constant d'individus et de végétaux, couplé aux flux informels entre particuliers et à la dispersion des infrastructures, expose toutes les filières à des risques phytosanitaires majeurs.

Cette surveillance cible des zones stratégiques comme les aéroports, marchés de gros (MIN), centres logistiques et parcs d'attractions. Les inspections concernant également les espaces verts des collectivités ou de loisirs (golf/camping). Les contrôles visuels (104 en 2025) portent sur un large spectre d'organismes, dont *Xylella fastidiosa* et *Popillia japonica*.



*Popillia japonica* (Source Internet)

## Filière Vignes

Le dispositif de surveillance cible prioritairement le complexe formé par la flavescence dorée (*Candidatus Phytoplasma vitis*) et son vecteur, la cicadelle *Scaphoideus titanus*.

**Suite à l'identification d'un foyer dans le vignoble champenois (département de l'Aisne), l'endiguement de la maladie est devenu un enjeu stratégique majeur et s'articule autour de deux leviers réglementaires :**

- Arrêté préfectoral n° 2025/120 du 7 mai 2025 (Zones délimitées) : Définit les périmètres de lutte immédiate autour des foyers confirmés (Trélou-sur-Marne, Passy-sur-Marne, Barzy-sur-Marne), incluant des mesures d'arrachage ou de traitements obligatoires.
- Arrêté préfectoral n° 2025/121 du 7 mai 2025. (Zones de surveillance obligatoire) : Établit un maillage de vigilance sur les secteurs à risque ; **Il concerne le reste du vignoble champenois non classé en zone délimitée** pour détecter précocement toute nouvelle incursion du phytoplasme.

- **État des lieux 2025** : 500 prélèvements symptomatiques montrent une stabilisation des foyers initiaux, un recul important de la maladie sur le foyer de Barzy-sur-Marne et une sortie de Crouttes-sur-Marne. Malheureusement 2 nouveaux foyers découverts : un sur la commune de Fossoy et un autre à Celles-les-Condé. Des arrachages sanitaires sont planifiés en fin de saison pour poursuivre l'assainissement.
- **Zone délimitée** : Suite aux détections précédentes dans l'Aisne, la zone inclut les communes de Trélou-sur-Marne, Passy-sur-Marne, Barzy-sur-Marne et Crouttes-sur-Marne.
- **Dispositif de surveillance des vols du vecteur** : 4 pièges pour mettre en place les traitements insecticides dans les ZD, (1 visant les premières larves, 1 autre 15 jours après les premières éclosions et 1 autre visant l'adulte,). Ce dispositif est complété par des inspections visuelles à grande échelle.



*Symptômes de flavescence dorée sur feuilles (source Internet)*

Le plan de vigilance de la filière vignes inclut également *Xylella fastidiosa*, en raison de la sensibilité de la vigne à cette bactérie. Par ailleurs, une attention particulière est portée au risque d'introduction de *Popillia japonica*, dont l'appétence pour les feuilles de vigne représente une menace sérieuse pour le vignoble.

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Avec la participation d'AGRIFREEZ/TRINATURE, ARDO/AGORIS, BONDUELLE, CETA ENDIVES ARTOIS, ELCHAIS, Endilaon, EXPANDIS, Marché de Phalempin, Natur'coop, GREENYARD/OP Vallée de la Lys, OPLINORD, OPLVERT, Primacoop, SIPEMA, SODELEG, TY Consulting, et des producteurs observateurs.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes : L. DURLIN - FREDON Hauts-de-France ; Oignon : S. DOYER - PLRN ; Chou-fleur, choux et Poireau : A. ESPINASSE - PLRN ; Salades : O. BAUDE - PLRN ; Carotte, Epinard, Pois de conserve et Haricots verts : P. MATHIEU - UNILET ; Endive : M. BENIGNI - APEF ; Céleri : V. ALAVOINE - PLRN

Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'agriculture de la Somme / Samuel BUECHE - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF](#) et [Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France](#)